

# Schéma pluriannuel 2025-2028

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005, ce schéma pluriannuel vise à définir la stratégie et les engagements du PSPBB pour rendre son site Internet accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

L'objectif pour le PSPBB est d'être conforme au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

## État des lieux

Profitant de la refonte de son site Internet et de son lancement en octobre 2024, le PSPBB a fait réaliser un audit de conformité et a obtenu une conformité partielle à 93% avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

L'objectif sur les trois prochaines années est donc de ne pas descendre en dessous de ce taux de 93% et de tenter de le relever à 96%.

A l'heure actuelle, deux types de contenus ne sont pas soumis à l'obligation d'accessibilité : les cartes Open Street Map car une alternative est proposée de façon constante dans le site, ce qui est conforme aux recommandations d'accessibilité (adresses complètes dans les pages agenda et les pages lieux) et le module d'inscription aux lettres d'informations envoyées via Brevo (contenus tiers non financés ni développés par l'organisme qui gère le site).

La non-conformité relève de critères liés à la contribution, dont une qui ne peut pas être contournée (valideur du W3C) : manque de transcription et de sous-titrage pour les vidéos, des liens web non explicites, une traduction non complète des pages anglaises et les documents au format PDF non accessibles.

## Plan d'action triennal

## Année 1

- Réalisation d'un audit d'accessibilité par un prestataire externe
- Sensibilisation et formations des équipes internes par le prestataire qui gère le site Internet
- Correction des non-conformités par le service communication : vérifier que toutes les pages intègrent les bonnes pratiques de rédaction web, transcription et sous-titrage des vidéos, rendre les liens web explicites
- Auto-évaluation à un an du site par le service communication

## Année 2

- Poursuite de la sensibilisation des équipes internes
- Poursuite des corrections des non-conformités par le service communication : traduction des pages en anglais
- Recueil des retours utilisateurs par le service communication

## Année 3

- Tests utilisateurs réguliers par des panels de testeurs
- Poursuite de la sensibilisation des équipes internes
- Poursuite des corrections des non-conformités par le service communication: rendre les documents au format PDF accessibles

## **Engagement et suivi**

Afin de réaliser son objectif, le PSPBB met en place des tests réguliers et des reportings internes, au moins une fois par an, pour s'assurer du maintien des acquis et permettre la progression.

Le PSPBB s'engage à garantir un accès équitable à son site Internet. Pour toutes question ou suggestion, contacter Delphine Roussel, Responsable de la communication : [d.roussel@pspbb.fr](mailto:d.roussel@pspbb.fr)